

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX MEILLEURS STANDARDS

L'entrée d'une nouvelle administratrice indépendante au Conseil d'Administration renforce une nouvelle fois les bonnes pratiques de Mercialys en matière de gouvernance. Avec 58,3% d'administrateurs indépendants et une parité complète entre hommes et femmes, la Société s'aligne sur les meilleurs standards. Les trois Comités Techniques sont désormais présidés par des administratrices indépendantes.

Le Conseil d'Administration de Mercialys, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations, a nommé, lors de sa réunion du 24 octobre 2017, Madame Pascale Roque en tant que nouvelle administratrice indépendante de la Société, en remplacement de Monsieur Bernard Bouloc. Monsieur Bernard Bouloc était administrateur indépendant de Mercialys depuis octobre 2005.

Avec cette nouvelle nomination, Mercialys confirme son engagement fort en matière d'indépendance de sa gouvernance et de diversité de son Conseil d'Administration. Le Conseil maintient en effet son ratio de 58,3% de membres indépendants et atteint désormais la parité hommes/femmes, contre 41,6% de femmes précédemment. De plus, les trois Comités Techniques assistant le Conseil d'Administration sont désormais présidés par des administratrices indépendantes.

Le Conseil d'Administration conforte également la diversité de ses compétences, avec un panel de membres expérimentés et à l'expertise éprouvée tant en matière d'immobilier, gestion d'actifs, finance, juridique, ressources humaines, marketing, distribution, que de recherche économique, Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), nouvelles technologies ou encore digitalisation.

La composition du Conseil est désormais la suivante :

- Président-Directeur général : M. Éric Le Gentil ;
- Administrateurs indépendants : M^{mes} Victoire Boissier, Anne-Marie de Chalambert, Élisabeth Cunin-Diéterlé, Marie-Christine Levet, Ingrid Nappi-Choulet, Pascale Roque et M. Bruno Servant ;
- Administrateurs représentant l'actionnaire de référence : MM. Jacques Dumas, Antoine Giscard d'Estaing, David Lubek et Michel Savart.

* * *

Ce communiqué de presse est disponible sur le site www.mercialys.fr

Contact analystes / investisseurs :

Alexandre Leroy
Tél : + 33(0)1 53 65 24 39

Contact presse :

Gwenaëlle Allaire
Tél : + 33(0)1 53 70 23 34

A propos de Mercialys

Mercialys est l'une des principales sociétés françaises exclusivement présentes dans les centres commerciaux. Au 30 juin 2017, Mercialys disposait d'un portefeuille de 2 108 baux représentant une valeur locative de 174,6 millions d'euros en base annualisée. Elle détient des actifs pour une valeur estimée au 30 juin 2017 à 3,7 milliards d'euros droits inclus. Mercialys bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC ») depuis le 1^{er} novembre 2005 et est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le symbole MERY, depuis son introduction en bourse le 12 octobre 2005. Le nombre d'actions en circulation au 30 juin 2017 est de 92 049 169 actions.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes pouvant donner lieu à des écarts significatifs entre les résultats réels de Mercialys et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. Prière de se référer au document de référence de Mercialys disponible sur www.mercialys.fr pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités de Mercialys. Mercialys ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, de nouveaux événements futurs ou tout autre circonstance qui pourraient remettre en question ces prévisions.